



# Feuille Municipale

## Conseil du 26 Janvier 2018



N° 11

Excusés : H.Bua, Frédéric Dole, Sophie Genin, Youssef El Machichi (procuration respectivement à Nathalie Sievert, Marie-Odile Cuenot, Isabelle Lefèvre)

Pas d'auditeur.

Pas de remarques sur le dernier compte rendu qui est validé.

### 1. SYDED : Maîtrise d'ouvrage

Dans le cadre de l'aménagement du centre du village, il est envisagé de réaliser un programme d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité existants, ainsi que des travaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunication associés, dont la maîtrise d'ouvrage serait confiée au SYDED.

Le coût global estimé de l'opération est de 211 260 € TTC La répartition des participations est de 89 944 € pour le SYDED, reste à charge pour la commune 119 291 €.

Une délibération autorisant le Maire à signer les conventions et tous documents nécessaires à cette opération, à inscrire les crédits au budget et à demander au SYDED d'assurer la maîtrise d'ouvrage, doit être prise par le conseil municipal.

**Accord à l'unanimité**

### 2. Vente de terrain

- Parcelle ZC 53 de 10 ares située rue du Sausset à Labergement du Navois (au prix de 40,00 € le m<sup>2</sup> net vendeur, fixé lors de la délibération du 23/12/16 par le conseil municipal de Labergement du Navois).

- **Délibération** => Mise en vente de cette parcelle par la commune **au plus disant**.

=> Les personnes intéressées devront **faire une offre de prix** sur la base de 40,00 € le m<sup>2</sup> soit 40 000 € net vendeur, avant la **date butoir du 31 mars 2018** (offres à déposer au secrétariat de mairie sous enveloppe cachetée).

Cette parcelle est **indivisible** et est destinée à la **construction d'une maison d'habitation avec début des travaux dans les 2 ans** après validation de la vente.

=> Le conseil municipal autorise le Maire à signer au nom de la commune tout document et acte y afférents.

#### Accord à l'unanimité

- Parcelle ZC 166 de 204 m<sup>2</sup> située à Labergement du Navois. La commune de Levier accepte de vendre à M. Cretin Christian ce terrain d'aisance au prix de 1,50 € le m<sup>2</sup> (prix fixé lors de la délibération du 25/11/16 par le conseil municipal de Labergement du Navois).

#### Accord à l'unanimité

- Parcelle ZC 133 de 168 m<sup>2</sup> située à Labergement du Navois. La commune de Levier accepte de vendre à l'indivision Michel/Pourchet ce terrain d'aisance au prix de 1,49€ (prix déterminé lors de la délibération du 25/11/16 par le conseil municipal de Labergement du Navois).

Le conseil municipal autorise le Maire à finaliser ces ventes et signer, au nom de la commune, tout document et acte y afférents.

**Accord à l'unanimité** (Christophe Michel ne participant ni à la discussion ni au vote).

- Parcelle AB 435 de 144 m<sup>2</sup> située à Levier au prix de 10,00 € / m<sup>2</sup> à M. Avdatek Aytekin.  
Il est convenu d'ajouter à la délibération du 30/06/2017 la mention : "Après estimation des Domaines et tenant compte des servitudes de tréfonds impactant ce terrain, le Maire propose de fixer le prix du terrain d'aisance à 10,00€ le m<sup>2</sup>."

**Accord à l'unanimité** (Kocay Avdatek ne participant ni à la discussion ni au vote).

### 3. Tarifications

#### - Salles de Mairie

Pour les associations de Levier et réunions diverses : Gratuit

Pour les activités commerciales et autres cas : 70 €

#### - Salle des sports

Pour les associations de Levier: Gratuit

Pour les associations extérieures : 90 € par jour, avec une caution de 1 000 €

#### - Salle de Labergement du Navois

Pour les associations de Levier : Gratuit

Pour les habitants de Levier : 15 € par jour et 25 € le week-end

Pour les extérieurs (habitants et associations) : 25 € par jour et 50 € le week-end

#### - Salle des fêtes

	Associations de Levier	Habitants de Levier		Extérieurs (associations et particuliers) et entreprises, activités commerciales	
		Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
Journée	Gratuit	150 €	230 €	320 €	400 €
Week-end	Gratuit	250 €	330 €	420 €	500 €
Chauffage	130 € / jour	130 € / jour	130 € / jour	130 € / jour	130 € / jour
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

#### - Salle socio-culturelle

	Associations de Levier	Habitants de Levier		Extérieurs (associations et particuliers) et entreprises, activités commerciales	
		Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
Journée	Gratuit	100 €	180 €	220 €	300 €
Week-end	Gratuit	150 €	230 €	290 €	370 €
Chauffage	80 € / jour	80 € / jour	80 € / jour	80 € / jour	80 € / jour
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

La location sans cuisine comprend la mise à disposition de tables et chaises.

La location avec cuisine comprend la mise à disposition de tables, chaises et vaisselle.

Forfait pour rangement et/ou nettoyage incorrects : 150 €

- **La réservation est effective à réception du contrat de location signé et accompagné du chèque de caution dans un délai minimum d'un mois avant la date de la manifestation.**
- **En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date prévue de la location, la somme de 100 € sera conservée et s'il s'agit d'une association, une éventuelle demande pour l'année suivante sera traitée après celles des autres associations.**
- **En cas d'utilisation des deux salles lors de manifestations organisées par les associations de Levier, tarif : 180 € la journée ou 230 € le week-end.**

**Accord à l'unanimité**

#### 4. Subvention association

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la présence du 20<sup>ème</sup> Régiment Forestier Américain au Rondé les 30 juin et 1er Juillet 2018, le conseil municipal attribue une subvention de 2 000 € pour avance de trésorerie à l'association des Amis du Musée.

**Le conseil municipal acte cette proposition à l'unanimité.**

#### 5. Micro-crèche : subvention CAF

Suite à l'adoption de la PSU (Prestation de Service Unique) comme mode de fonctionnement de la micro-crèche, nous sommes dans la nécessité d'aménager les locaux pour le stockage de couches, de denrées alimentaires et pour un bureau pour la directrice.

Le montant du projet est de 6 051,40€ HT => Subvention demandée à la CAF : 4 538,00€

=> Autofinancement : 1 513,40€

**Accord à l'unanimité**

#### 6. Archives municipales

Suite à l'inspection des archives de la commune, le 9 novembre 2017, il s'avère que des mesures sont à prendre soit:

##### **A Levier :**

- Tri et élimination de documents
- Création de rayonnages
- Mise en boîte et regroupement des permis de construire.

##### **A Labergement du Navois :**

- Elimination de documents
- Achèvement de la mise en boîte
- Reliure des registres d'état civil et des comptes rendus de conseils municipaux.

##### **A Granges-Maillot :**

- Mise en boîte, identification et transfert des documents à Levier.

Projet d'équipement d'une nouvelle salle à la mairie (ancien local comité des fêtes).

Afin d'assurer la situation et de permettre à la commune nouvelle de démarrer sur une base saine, la municipalité décide de commander une prestation de service aux Archives Départementales avec un archiviste vacataire pour une durée de 2 mois.

**Accord à l'unanimité**

#### 7. SIVOM du Haut Lison

Suite à la démission de Gaëlle Lonchamp, déléguée suppléante au SIVOM du Haut Lison, le conseil municipal nomme René Chambelland en remplacement (*A savoir que Mr Christophe Michel et Jean Douane sont les titulaires*).

**Accord à l'unanimité**

#### 8. Décisions modificatives budgétaires

Décision modificative n°1 - Budget Eau 936 2017

1) Augmentation des crédits d'investissement : Dépenses c/1641 « Emprunts en euros » : 148,36 €

Décision modificative n°5 - Budget communal 334 2017

1) Augmentation des crédits d'investissement : Dépenses c/1641 « Emprunts en euros » : 13 302,05 €

**Accord à l'unanimité**

## 9. Prix des caveaux

Il est décidé de vendre 4 caveaux de 4 places au prix de 2 995 € TTC le caveau. (*Renseignements au secrétariat*)

### Accord à l'unanimité

## 10. Questions diverses

- 25 et 26 Août 2018, les communes de Saint Anne et Crouzet Migette organisent le festival "Festidiable" regroupant toutes les communes de France possédant un "Pont du Diable". Ces 2 villages sollicitent les associations de Levier volontaires pour se joindre à eux pour l'organisation de cette grande manifestation (renseignements au secrétariat).
- Le Maire propose de changer l'heure du conseil municipal et de l'avancer à 20H00 au lieu de 20H30 actuellement. **Accord avec 12 voix pour, 5 contre et 4 abstentions**
- En téléphonie mobile, deux zones blanches sont à signaler : Labergement du Navois et Granges Maillot.

### Quelques dates à retenir :

- Vendredi 02 février : assemblée générale du Carreau Lévitien à 20H au boulodrome
- Samedi 03 février à la salle des fêtes : souper-dansant de l'ASL
- Vendredi 16 février au Musée à 20H : projection du film sur la commémoration des Américains au Rondé. Entrée libre.
- Mercredi 28/02 : Carnaval. Les enfants sont attendus déguisés à 14H devant la Mairie. Avec la participation de la bibliothèque.
- Samedi 03 mars : portes ouvertes de l'école Pergaud de 9H à 12H. Renseignements : 03.81.89.53.33
- Mercredi 07 mars à la salle socio-culturelle : Don du sang



Une boîte à idées est à la disposition des personnes qui désirent faire part de leurs idées ou demandes au secrétariat de mairie et à la bibliothèque

## LES FRANCAS

Du lundi 12 février au vendredi 16 février :  
« **Super héros fantastiques ou du quotidien** »  
pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les documents ainsi que le programme sont disponibles sur le site :  
[www.francaslevier.jimdo.com](http://www.francaslevier.jimdo.com)

Du 19 février au 23 février : **Club ados (de 11 à 17 ans)**  
Au programme : cuisine, sortie au 10.55 de Lons le Saunier, travaux au local ...  
Inscription : 06.73.63.58.53 ou [francasadoslevier@gmail.com](mailto:francasadoslevier@gmail.com)